

**L'ALLIANCE DES CRUS BOURGEOIS DU MEDOC CONFIRME LA MISE
EN PLACE DU PROJET DE « RECONNAISSANCE CRU BOURGEOIS »**

Depuis le début de l'année 2009, l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc est entrée dans la phase concrète de mise en place de la « Reconnaissance Cru Bourgeois ».

Cependant, le cadre réglementaire dans lequel ce projet doit s'inscrire, n'a malheureusement pas encore été mis en place par les pouvoirs publics français en raison de leur négociation en cours avec les autorités européennes concernant les règles d'étiquetage. Ces négociations se déroulent dans le cadre de la réforme de l'OCM (Organisation Commune des Marchés).

Dans ce contexte, pour éviter de mettre son projet de « Reconnaissance Cru Bourgeois » en situation d'échec, l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc a donc pris la décision de ne pas procéder à la « Reconnaissance Cru Bourgeois » pour le millésime 2007.

En accord avec la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (D.G.C.C.R.F.), le millésime 2007 pourrait être commercialisé, à titre exceptionnel, sous la marque Cru Bourgeois.

Ayant reçu l'assurance des pouvoirs publics que le cadre règlementaire pour la « Reconnaissance Cru Bourgeois » serait fixé dans le courant de l'année 2009, l'Alliance des Crus Bourgeois du Médoc maintient donc son planning de mise en place de la « Reconnaissance Cru Bourgeois » en 2009 afin que dès le début d'année 2010, les premières attestations de « Reconnaissance Cru Bourgeois » puissent être délivrées sur le millésime 2008.

Contacts presse :

Frédérique Dutheillet de Lamothe – Directrice
Thierry Gardinier - Président

L'ALLIANCE DES CRUS BOURGEOIS DU MEDOC

12, rue d'Enguien
33000 Bordeaux

Tél. : 33(0)5.56.79.04.11 – Fax : 33(0)5.56.79.32.73

www.crus-bourgeois.com

alliance@crus-bourgeois.com